
Aspects diachroniques du phénomène de figement

Bernard Combettes



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/2803>

DOI : 10.4000/pratiques.2803

ISSN : 2425-2042

Éditeur

Centre de recherche sur les médiations (CREM)

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2013

Pagination : 9-22

Référence électronique

Bernard Combettes, « Aspects diachroniques du phénomène de figement », *Pratiques* [En ligne], 159-160 | 2013, mis en ligne le 15 décembre 2013, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/2803> ; DOI : 10.4000/pratiques.2803

Aspects diachroniques du phénomène de figement

Bernard Combettes

Université de Lorraine & UMR-ATILF

0. Introduction

Adopter une perspective diachronique pour étudier le phénomène de figement s'impose assez naturellement et n'a guère besoin d'être justifié. Le terme même de « figement » renvoie à l'idée d'un point d'aboutissement, de résultat d'un processus ; constater la présence d'un figement, c'est présupposer que les éléments qui constituent la locution ont été, à une époque antérieure, dotés d'une certaine autonomie qu'ils ont peu à peu perdue. Ce rattachement au changement linguistique va d'ailleurs de pair avec le sentiment, souvent exprimé, qu'il y a des degrés dans le figement, degrés que l'on essaye d'ordinaire de mettre en évidence par divers tests d'ordre syntaxique et / ou sémantique : le figement ne se produit pas ex abrupto mais s'opère dans une diachronie plus ou moins longue, dont on peut analyser les étapes successives. Ces idées générales, communément partagées, s'accompagnent également de l'hypothèse que le figement est beaucoup plus naturel que le « défigement », qui est considéré comme un cas de figure exceptionnel, sinon impossible ; le sens commun aussi bien que les positions théoriques, considèrent en effet habituellement que l'une des caractéristiques importantes de l'évolution de la langue est la tendance — due en particulier à la loi du moindre effort — à ce que l'on pourrait regarder comme un « affaiblissement », qui se traduit par changements divers allant dans le même sens : érosion phonétique, perte d'autonomie — c'est ainsi que l'hypotaxe est ordinairement présentée comme issue de configurations hypotactiques, l'inverse n'étant que beaucoup plus rarement envisagé —, affaiblissement sémantique, etc. Il est donc tout à fait normal que le figement apparaisse comme un processus qui s'insère dans ce cadre général et soit interprété comme l'un des aspects du mouvement de condensation, de réduction, ordinairement attaché à l'évolution linguistique. Cette façon de voir, qui correspond à la conception habituelle de l'unidirectionnalité du changement, est assez bien vérifiée dans les faits, même si elle ne semble pas recouvrir tous les cas de figure, ne serait-ce que quantitativement, les exemples de figement apparaissant comme

nettement mieux représentés que ceux qui illustreraient le mouvement inverse. La prise en compte de la diachronie est ainsi pleinement justifiée, non seulement parce qu'elle fournit des éléments qui éclaireraient la synchronie actuelle, mais également parce qu'elle permet de déterminer s'il peut y avoir des régularités dans ce type de changement ou s'il y a des aspects plus ou moins aléatoires, régularités qui peuvent évidemment concerner diverses facettes du phénomène, telles que la nature des catégories affectées (certaines sont-elles plus soumises que d'autres à ce type d'évolution ?), les mécanismes du figement, ou encore la périodisation (y a-t-il des moments dans l'histoire de la langue qui seraient plus favorables au figement ?) et, plus généralement, la relation que l'on pourrait établir entre le figement et les grandes tendances de l'évolution.

Ce sont quelques-uns de ces points que nous voudrions développer ici, en nous attachant plus particulièrement à situer le phénomène de figement par rapport à la notion de grammaticalisation et à celle de lexicalisation, souvent mises à contribution dans les études diachroniques, dont la prise en considération paraît indispensable lorsqu'il s'agit d'étudier la perte d'autonomie d'un élément et la construction de nouvelles unités du système.

1. Grammaticalisation et figement : deux phénomènes étroitement liés

Nous insisterons d'abord sur le fait que l'évaluation du rôle de la grammaticalisation ou de la lexicalisation dans l'opération de figement ne peut s'effectuer sans que soit explicitée l'opposition que l'on établit entre le lexique et la grammaire. Cette distinction, qui demeure trop souvent implicite, est d'importance, dans la mesure où deux grands types de définitions sont en concurrence et que le choix de l'un ou de l'autre conditionne toute l'analyse. Dans un cas, l'opposition grammaire / lexique correspond à une répartition des différentes unités sur une base essentiellement sémantique, les unes ayant un sens spécifique, concret ou abstrait, les autres étant considérées comme des « outils grammaticaux » qui contribuent à l'organisation syntaxique ou donnent des indications sur la détermination, l'aspect, la quantification, etc., indications qui ne relèvent pas de la sémantique lexicale. Dans l'autre cas, l'opposition lexical / grammatical ne renvoie pas à une répartition des unités, mais à l'angle sous lequel on les considère : le lexique correspondra alors à l'inventaire des éléments, y compris les morphèmes, la grammaire renvoyant au fonctionnement de ces mêmes unités. On comprend l'ambiguïté que peut présenter un terme comme celui de « lexicalisation », qui, dans la première acception, désigne, pour une unité donnée, un changement de catégorie, un élément passant du niveau grammatical au niveau lexical, alors que, dans la seconde acception, il s'agit de la formation d'une nouvelle unité, qui n'appartenait pas jusque là à l'inventaire (*cf.* Lehmann, 2002). C'est cette dernière définition que nous adopterons ici ; comme il est alors davantage question de la manière de considérer les unités et leur fonctionnement que de leur attribuer une catégorie, cela aura pour conséquence que, dans bon nombre de cas, les deux phénomènes, loin de s'exclure, se combineront dans le mouvement général d'évolution.

On remarquera par ailleurs que la question ne peut non plus être séparée de celle de la répartition — par rapport à la distinction grammaire / lexique — des catégories morphosyntaxiques majeures et mineures. Une corrélation, qui semble naturelle, est en effet d'ordinaire supposée entre la grammaticalisation définie comme

un mouvement qui conduit du niveau lexical au niveau grammatical et l'évolution qui transforme une catégorie majeure, relevant du lexique, en catégorie mineure, relevant de la grammaire. Les exemples habituellement cités : nom devenant préposition (*casa/chez*), nom devenant suffixe (*mente/-ment*), adjectif devenant déterminant (*certain*), correspondent en effet à cette corrélation. Ce parallélisme est en fait quelque peu trompeur et la situation est sans doute plus complexe. Les deux types de critères ne coïncident que pour une partie seulement des éléments. Prenons par exemple le cas des prépositions et des locutions conjonctives ; catégorie mineure sans doute, mais par ses propriétés syntaxiques, car on distingue couramment des prépositions « vides » (*à, de*, par exemple) et des prépositions comme *devant, au-dessus de, face à, le long de*, etc., qu'il est évidemment possible de rapprocher, du point de vue sémantique, des catégories majeures à sémantisme « plein ». Il en irait de même pour les conjonctions, parmi lesquelles on pourrait opposer *que*, conjonction « pure », et *pendant que, jusqu'à ce que*, etc., qui combinent la marque de subordination avec des informations sémantiques plus ou moins précises. Inversement, si l'on peut dire, les catégories majeures ne sont pas toujours caractérisées par un sémantisme homogène, qui serait de même ordre dans chacune d'elles. La catégorie du verbe regroupe, sur des bases morphologiques, les verbes « pleins » (*venir* verbe de mouvement) et les divers types d'auxiliaires (*venir de*), qui ne renvoient pas aux mêmes facettes des états de choses rapportés par les formes verbales ; le phénomène est sans doute plus rare dans la catégorie de l'adjectif, mais on peut citer le cas d'une unité comme *tel*, que sa valeur anaphorique éloigne évidemment du sémantisme des adjectifs. En ce qui concerne la catégorie nominale, la sous-catégorie du pronom fait problème dans la mesure où elle demeure, comme le nom, une catégorie majeure, alors que les anaphores ou les quantificateurs ne peuvent être assimilés, au niveau sémantique, aux substantifs, qu'il s'agisse des noms communs ou des noms propres. Les deux classements (grammatical vs lexical, dans la première acception de cette opposition, et catégorie majeure vs catégorie mineure) ne sont donc pas superposables et, comme nous le verrons, les cas de figement ne correspondent pas toujours à la tendance générale rappelée plus haut.

Dans la problématique qui est ici envisagée, il est par ailleurs nécessaire de distinguer le changement qui ne concerne, du point de vue syntagmatique, qu'un seul élément de celui qui en met en jeu plusieurs. La lexicalisation se distingue en effet sur ce point de la grammaticalisation ; ce n'est que dans le cas où plusieurs constituants sont affectés par l'évolution qu'il semble pertinent de parler de lexicalisation. Lorsque le changement ne porte que sur une unité, la situation est identique — dans une certaine mesure — à celle du changement sémantique d'un terme, la grammaticalisation ajoutant une modification catégorielle. Il n'y a pas création d'une nouvelle unité du système, mais évolution d'un des éléments déjà existant, l'ancienne valeur pouvant d'ailleurs se maintenir à côté de lka nouvelle. En ce sens, le mouvement qui a entraîné, à partir de l'époque classique, un « affaiblissement » du sens de substantifs comme *souci, gêne, ou inquiétude*, peut être rapproché de la grammaticalisation de déterminants nominaux comme *certain* ou *divers*, la différence entre les deux évolutions résidant essentiellement dans la présence — ou dans l'absence — d'une modification de la catégorisation syntaxique, ainsi que dans les mécanismes du changement. Si l'on peut considérer qu'il n'y a pas là lexicalisation, mais adjonction d'une nouvelle valeur à celles d'un terme déjà existant, qu'en est-il du phénomène de figement ? Peut-on encore maintenir ce terme, même si une seule unité se trouve concernée ? La question, qui ne se pose

que pour les cas de grammaticalisation, est relativement complexe ; d'une façon générale, le passage, pour un élément, d'une catégorie majeure vers une catégorie mineure s'accompagne de la réduction de son autonomie et de restrictions dans sa distribution. Ainsi, les adjectifs *certain*s et *divers*, lorsqu'ils prennent le statut de déterminants, perdent-ils bon nombre des propriétés qu'ils avaient, au départ, dans la catégorie adjectivale, pour être caractérisés par une distribution moins riche, ne serait-ce qu'en ce qui concerne les faits de position. Il est alors logique de parler de figement, au sens large, à l'intérieur du syntagme nominal, sans qu'il y ait toutefois lexicalisation. L'évolution de certains auxiliaires constituerait un autre exemple du même ordre. Considérons le cas, bien connu, du verbe *aller* ; l'évolution de cette forme, qui prend la valeur d'un auxiliaire d'aspect traduisant la phase « imminente » du procès, s'accompagne de la perte de certaines propriétés caractéristiques de la catégorie verbale, qu'il s'agisse de faits de position (*il va devoir partir / *il doit aller partir ; il va pouvoir partir / *il peut aller partir*) ou de la défektivité, *aller* ne s'utilisant qu'au présent et à l'imparfait de l'indicatif (**il alla pleuvoir ; *il ira pleuvoir ; *on souhaite qu'il aille pleuvoir*). On est donc fondé, dans une certaine mesure, à parler d'un figement, du moins si l'on donne à cette notion une acception relativement large, qui renverrait à la perte d'autonomie d'une unité par rapport au contexte, sans qu'il y ait obligatoirement lexicalisation.

Il faut remarquer que l'évolution de certaines formes ne paraît pas s'effectuer selon cette tendance pourtant assez générale. Si l'on observe la famille des modalisateurs ou celle des connecteurs, on constatera que la grammaticalisation ne s'accompagne pas toujours d'un figement. Le changement de catégorie va bien de pair, comme cela est attendu, avec une modification des propriétés syntaxiques, mais cette modification va dans un sens qui est en quelque sorte l'inverse de celui d'un figement. Prenons comme exemple l'expression *par contre*, qui, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, évolue d'un emploi lié, à fonction circonstancielle, vers un emploi comme connecteur. La construction de départ est illustrée par un énoncé comme :

- 1 Mais toi, tu entendais autre chose, et tu en étais si assuré que je l'étais par contre. (G. Sand, 1855)

dans lequel l'expression, avec le sens de « par contrecoup », a une fonction intraprédicative et se trouve dans une position non marquée, à la droite du verbe, comme la plupart des compléments de manière. Le mouvement qui, dans certains contextes, modifie les emplois de *par contre* en faisant porter l'expression sur l'ensemble de l'énoncé puis sur l'énonciation, ne se traduit pas par un figement — par rapport au verbe, par exemple — mais entraîne au contraire une plus grande liberté de position, le syntagme prépositionnel pouvant se placer à divers endroits de la structure syntaxique, en tout début d'énoncé ou encore entre le syntagme sujet et le syntagme verbal. Ce type de « défigement » dû à la grammaticalisation est tout à fait conforme à la progression décrite par E. C. Traugott (1982), le changement de niveau s'opérant du niveau propositionnel, intraprédicatif, au niveau textuel, puis au niveau énonciatif et ayant ainsi pour résultat une autonomie plus grande du constituant qui acquiert le statut d'un élément périphérique, à fonction extraprédicative. Ce phénomène pourrait être observé pour un certain nombre d'expressions. Ainsi une locution comme *de toute(s) façon(s)*, qui apparaît d'abord dans un emploi circonstanciel, avec le sens de *de toutes les façons possibles*, et se trouve alors très contrainte en ce qui concerne sa position :

2 [...] ces ouvriers de fer qui œuvrent de toutes façons (Michelet)

voit-elle son autonomie syntaxique nettement accrue lorsqu'elle prend le statut d'un connecteur, ce qui se traduit par une liberté de position bien plus grande.

On pourrait évidemment considérer que, dans les divers exemples que nous venons de citer, le processus de grammaticalisation ne concerne pas des éléments isolés, mais des couples d'unités, dans la mesure où ce sont le syntagme nominal dét. + N ou le syntagme aux. + V qui sont le lieu du changement et non la seule forme hors contexte. Il nous semble cependant utile de distinguer cette configuration, dans laquelle seul un des deux éléments voit son statut modifié, des cas où la grammaticalisation conduit au changement de statut de l'ensemble formé par la séquence des unités. La formation des adverbes en *-ment* à partir du féminin de l'adjectif et de l'élément nominal *mente*, ablatif du substantif latin *mens* (l'esprit, mais également la façon, la manière), ou celle d'un adverbe comme *cependant*, combinant un démonstratif et une forme de participe en *-ant*, relèveraient ainsi de ce second cas de figure.

Dans l'optique qu'à la suite de Lehmann (2002) nous avons adoptée ici, l'opération de grammaticalisation et celle de lexicalisation sont loin de s'exclure, la deuxième n'apparaissant pas comme l'inverse de la première. Les diverses possibilités de combinaisons nous semblent pouvoir être résumées de la façon suivante :

- a — grammaticalisation et lexicalisation : *pendant que, beaucoup, dans la mesure où, peut-être*
- b — grammaticalisation sans lexicalisation : *aller* + infinitif, *certain* + N
- c — lexicalisation sans grammaticalisation : *carte bleue, pomme de terre*

La notion de figement peut ainsi recevoir deux acceptions, une acception large, qui recouvre tous les cas de figure (a, b et c) et qui renvoie à une perte d'autonomie des unités par rapport au contexte, une acception plus restreinte, qui, associant figement et lexicalisation (a et c), voit dans le figement la création de nouvelles unités du système.

2. La réanalyse comme moteur du figement

2.1. Nature de la réanalyse

Nous nous attacherons à présent à l'examen de quelques questions soulevées par le fonctionnement même de la grammaticalisation conduisant au figement. Il convient ici d'accorder une place importante au processus de réanalyse, considéré comme une opération fondamentale, indispensable même, pour certains linguistes, au déclenchement de la grammaticalisation. Une définition classique a été formulée par Langacker (1997, 58) :

I will define "reanalysis" as change in the structure of an expression or class of expressions that does not involve any immediate or intrinsic modification of its surface manifestation. Reanalysis may lead to changes at the surface level, but these surface changes can be viewed as the natural and expected result of functionally prior modifications in rules and underlying representations.

On voit comment ce type de définition accorde de l'importance au niveau syntaxique, l'évolution sémantique devenant une sorte de conséquence de la réana-

lyse. Ce changement de structure qui ne s'accompagne pas d'une modification de surface a pour résultat deux grands types de modifications : la resegmentation (déplacement, suppression, ou création de frontières de constituants), et la recatégorisation. On soulignera aussi le rôle que joue l'ambiguïté, une double « lecture » s'avérant indispensable à la réinterprétation de la structure de départ. Dans une séquence comme : *qu'est-ce que P*, la forme *qu'* et la forme *ce* sont respectivement analysées, à l'origine, comme attribut et comme sujet postposé au verbe, la proposition conjonctive en *que* fonctionnant comme une apposition au démonstratif sujet. La réanalyse consiste en une réorganisation des frontières de constituants et en une recatégorisation, l'ensemble *qu'est-ce que* formant un seul syntagme à fonction d'objet :

$$[que] [est] [ce] [que P] \Rightarrow [qu'est-ce que] [P]$$

Quel est le statut du figement dans ce processus de grammaticalisation ? La réanalyse ainsi définie n'implique pas obligatoirement la création d'expressions figées ; il n'en reste pas moins que, dans bon nombre de cas, comme dans l'exemple que nous venons de citer, la modification des frontières de constituants ne se limite pas à un déplacement, à un autre découpage, mais aboutit à un regroupement des unités et que le reclassement s'opère vers des catégories plus « grammaticales ». Ces deux facteurs réunis font que la réanalyse a souvent pour résultat la formation de syntagmes qui, d'une part, sont dotés d'une moindre autonomie et présentent une structure interne plus « resserrés », et, d'autre part, n'ont plus besoin de fournir certaines informations — telles que celles qui concernent le nombre, la personne ou le temps — qu'ils apportaient lorsque leur fonctionnement s'exerçait au niveau lexical et référentiel.

2.2. Réanalyse et analogie

Le processus de réanalyse et celui d'actualisation, qui correspond à l'étape de généralisation, dans d'autres contextes que le contexte de départ, de l'expression soumise à la réinterprétation, ne suffisent pas à expliquer l'intégralité du mouvement de grammaticalisation et de figement, dans la mesure où est laissée dans l'ombre la question du moteur initial de la grammaticalisation. Parmi les facteurs susceptibles de déclencher la réanalyse, l'analogie semble occuper une place particulièrement importante. C'est un point sur lequel insiste H. De Smet dans une étude récente (De Smet, 2009) : la définition classique de la réanalyse a pour conséquence une certaine circularité. Si le point de départ du changement est bien une séquence interprétée comme ambiguë, la présence de cette ambiguïté implique que la nouvelle interprétation soit celle d'une construction qui existe déjà, et qui vienne doubler, en quelque sorte, la structure syntaxique concernée. Mais cette double lecture ne peut évidemment s'opérer que si deux possibilités sont offertes en parallèle au locuteur ; or c'est justement l'activité de réanalyse qui a pour fonction de créer la nouvelle interprétation et de déclencher l'émergence de la deuxième structure et son actualisation. Faire intervenir dans le processus du changement le procédé d'analogie permet sans doute de sortir de ce cercle. La présence préalable, dans le système de la langue, de structures pouvant servir de modèle à la nouvelle interprétation serait ainsi un facteur essentiel, indispensable même, dans l'activité de réanalyse, qui exploiterait des schémas déjà existants. La formation des semi-auxiliaires s'effectuerait par exemple sur le modèle des séquences en *être* et *avoir*, dont le figement remonte aux origines de la langue. Nous

verrons plus loin que cette question rejoint celle de l'influence que peuvent avoir les grandes tendances du changement qui caractérisent l'histoire du français. Reste toutefois une question qui demeure sans réponse : comment justifier la toute première apparition d'un type de figement, dans la mesure où elle ne peut être rapprochée d'un modèle préalable ? En ce qui concerne une langue comme le français, les exemples de ce cas de figure sont sans doute peu fréquents, certaines formes, qui paraissent des innovations dans le système, existant en fait dès le latin tardif. Deux exemples caractéristiques sont toutefois fournis par la catégorie de l'article et par celle de l'auxiliaire. Dans un cas comme dans l'autre, il est difficile de trouver, en synchronie, un modèle analogique, et c'est sans doute du côté du latin tardif qu'il faut chercher les formes et les constructions émergentes, qui serviront à leur tour de cadres pour la formation de la catégorie des déterminants et pour celle des auxiliaires en français.

3. Le figement dans la diachronie du français

3.1. Lien avec les grandes tendances de l'évolution

Si la réanalyse et le figement qui en découle parfois sont soumis à l'analogie avec des modèles existant préalablement, il s'agit donc d'une réanalyse « orientée », qui ne se déroule pas de façon aléatoire, mais respecte des tendances générales caractéristiques de l'évolution de la langue considérée. Parmi les grandes tendances de l'évolution du français, nous en isolerons deux qui nous semblent influencer l'orientation de la réanalyse et, par là même, les faits de figement.

La première de ces tendances, ne peut, de par sa nature même, que constituer un facteur favorable au figement. Il s'agit du passage d'un système « synthétique » à un système « analytique », évolution d'ordinaire considérée comme une des caractéristiques du passage du latin au français. Ce changement va de pair avec la disparition du système casuel, du marquage des fonctions par la déclinaison ; il a pour conséquence le développement des tours prépositionnels, parmi lesquels on peut citer le complément du nom ou le complément du comparatif. En ce qui concerne le figement, l'exemple des auxiliaires illustre bien le rôle moteur qu'a pu avoir cette tendance à l'analytisme : qu'il s'agisse d'auxiliaires aspectuels, comme *avoir* ou *aller*, ou d'auxiliaires modaux, comme *devoir*, le figement va se traduire par la perte du sémantisme « plein » initial et par celle de certaines des propriétés morphosyntaxiques caractéristiques du verbe. Il y a là une réanalyse déclenchée et orientée par le mouvement de fond qui conduit du latin au français. Il serait également possible de citer la formation des locutions conjonctives ; même si le français conserve des conjonctions simples (*que, si, quand, comme*), la tendance aux constructions analytiques a entraîné un grand développement des locutions figées comme *avant que, après que, tandis que, pourvu que*, etc., locutions qui, tout en ayant pour modèle analogique les corrélations de type *ante ... quam* ou *post ... quam* du latin, présentent un degré de figement beaucoup plus élevé.

La deuxième tendance qui doit être prise en considération réside dans la hiérarchisation progressive des divers syntagmes constituants l'énoncé. Cette structuration plus nette, avec reconnaissance de niveaux intermédiaires spécifiques, qui est également à mettre en relation avec la disparition du système casuel, va de pair avec la spécialisation progressive des catégories morphosyntaxiques. Nous rappellerons simplement ici que le latin se caractérise par une configuration « plate » des constituants, avec des relations se rapprochant davantage de la parataxe et de

la juxtaposition, alors que l'évolution du français va vers de nouvelles relations de dépendance, d'où, par exemple, en ce qui concerne le syntagme nominal, la distinction d'une tête et de divers modificateurs et d'adjoints, ou, en ce qui concerne le syntagme verbal, la création d'un rapport étroit de transitivité. Ces deux tendances très générales qui guident les changements syntaxiques du français n'ont pu que favoriser les phénomènes de figement, aussi bien dans la création d'outils grammaticaux comme les locutions conjonctives et les locutions prépositionnelles que dans la formation de locutions verbales à partir de verbes supports.

3.2. Figement et maintien d'une forme : l'exemple de *d'où vient* ?

Les changements que nous venons d'évoquer allant dans le sens de l'évolution générale du système, on peut s'attendre à ce que le figement d'une expression suffise à assurer son maintien, garantisse sa pérennité. Certains cas particuliers montrent qu'il n'en est rien. La réanalyse semble s'être opérée avec succès, elle s'accompagne de la lexicalisation d'une nouvelle unité, mais la longévité de cette dernière ne va cependant pas de soi. Cet « échec » du figement nous semble être dû, en grande partie, à ce que l'on pourrait interpréter comme une mauvaise adaptation chronologique. L'innovation apparaît en effet comme mal intégrée dans l'équilibre du système à une période donnée, la grammaticalisation, même si elle suit les tendances générales de l'évolution, se produisant en quelque sorte ou trop tôt ou trop tard. Un tel déséquilibre ne peut qu'offrir un terrain favorable au jeu des facteurs externes, en particulier des facteurs d'ordre sociolinguistique, qui contribuent alors à la disparition de la forme. Nous illustrerons ce cas de figure par un exemple précis, celui de l'expression *d'où vient*, qui, durant une courte période, au milieu du XVIII^e siècle, s'est figée en locution adverbiale interrogative avec la valeur de *pourquoi*. Avant d'examiner les caractéristiques de cette grammaticalisation, nous remarquerons que les attestations de ce tour sont fort peu nombreuses ; dans le corpus de Frantext, seuls deux auteurs, Rétif de la Bretonne et l'Abbé Prévost, l'utilisent, ce qui limite les quelques occurrences de l'expression à un type de texte particulier, la narration à la première personne et, plus précisément encore, à des passages de discours rapporté direct, correspondant à de l'oral représenté. Si cette limitation laisse penser que ce tour était nettement marqué du point de vue sociolinguistique et, par là même, fortement menacé, il n'en reste pas moins que la grammaticalisation et le figement étaient arrivés à leur terme, comme nous allons le voir. Le point de départ, terrain sur lequel va s'exercer la réanalyse, nous semble être constitué par des énoncés comme :

3 J'ai pris sa main : d'où vient cette émotion, mademoiselle ? (Rétif, 1755)

dans lesquels la séquence *d'où vient* est simplement suivie du syntagme nominal sujet. Du point de vue sémantique, le sens de *pourquoi* découle assez facilement du sens premier, l'accent étant mis davantage sur les causes du procès que sur leur origine. Le sémantisme de départ se maintient par ailleurs dans des énoncés comme :

4 d'où vient à Sir Charles une si profonde connoissance du cœur des femmes ? (Prévost, 1755)

où la présence d'un complément prépositionnel (*à Sir Charles*) empêche la réanalyse en *pourquoi* que nous observons ici.

C'est à partir de la réanalyse de *d'où vient* en marqueur interrogatif que s'effec-

tue une généralisation dans d'autres contextes syntaxiques où *pourquoi* est normalement utilisé. La réanalyse peut être considérée comme entièrement réalisée lorsque la forme *d'où vient* est utilisée à l'initiale d'un énoncé verbal et entraîne la postposition du sujet, comme le ferait *pourquoi*. C'est ce que l'on peut constater dans les exemples suivants :

- 5 ...mais d'où vient cette romance me cause-t-elle un attendrissement si vif ? — c'est que tu serais au désespoir, si je cessais de t'aimer ! (Rétif, 1796)
- 6 — J'avais répondu : « — mais, madame, si c'est un homme comme vous le dites, d'où vient lui avez-vous mené, laissé votre fille ? D'où vient l'y conduisez-vous encore ? » (*id.*)
- 7 — D'où vient (pardonnez l'exemple ; mais c'est que je n'en vois pas de plus expressif) d'où vient un homme est-il si sensible à un coup donné mal à propos et sans sujet à son chien ? D'où vient suffit-il souvent, pour gagner son amitié, de faire des caresses à cet animal ou de lui donner un morceau de pain ? (Rétif, 1778)

Le figement de l'adverbial *d'où vient* efface toutes traces et tout souvenir, pourrait-on dire, de son origine syntaxique et son équivalence parfaite avec *pourquoi* va même jusqu'à permettre de l'utiliser en combinaison avec *est-ce que* :

- 8 — Je l'ai craint ; d'où-vient est-ce que je ne le crains plus ? D'où-vient ne suis-je pas fâchée qu'il voye cet homme dangereux ! (Rétif, 1784)

Cette généralisation s'étend également — sur le modèle de la construction *pourquoi faire cela* ? — aux constructions à l'infinitif :

- 9 — Je le crois ; madame, ce que je dis est doublement inintelligible pour vous. — eh ! D'où vient donc le dire ? — c'est, madame, que je désirerois que vous m'ordonnassiez de le rendre plus clair. (Rétif, 1776)
- 10 — cet être charmant, en-le laissant ce que l'a fait cette bonne nature, est le puissant lénitif qui adoucit les hommes ; l'attrait qui les réunit, les attache les uns aux autres : d'où-vient donc le détruire ? Car c'est le détruire, que de lui donner l'éducation des hommes. (*id.*)

de même qu'aux propositions subordonnées « interrogatives indirectes » :

- 11 — Les folies amoureuses m'ont fort-amusée, il faut en convenir. Je ne vois pas d'où-vient on contraint toujours les amans ! (Rétif, 1784)

On remarquera que le figement de l'expression conduit à l'invariabilité de la forme verbale et cela sur deux points : l'expression demeure au présent, même dans un énoncé au passé dans un contexte comme :

- 12 — et le 18 décembre, Florimond, qui m'aperçut, courut après moi, pour me demander d'où vient on ne me voyait plus ? (Rétif, 1796)

invariabilité qui est identique à celle de l'expression *est-ce que*. Par ailleurs, comme on peut s'y attendre, la présence d'un « ancien » sujet au pluriel n'entraîne plus l'accord sur une forme qui n'a plus conservé ses propriétés de verbe :

- 13 — Puisque je vous adore, ma belle maîtresse, d'où-vient tous ces discours, qui portent le trouble dans mon esprit ? (*id.*)

On remarquera également que, du point de vue graphique, le figement peut se traduire également — d'une manière qui n'est cependant pas généralisée — par l'usage du trait d'union :

14 — mais d'ou-vient donc cet acharnement contre vous ! (Prévost, 1784)

15 — Non, rien ne m'est échappé... d'ou-vient ce trouble ?... (Rétif, 1784)

La grammaticalisation semble ainsi avoir pleinement réussi, la réanalyse et le figement pouvant être considérés comme achevés. Étant donné le peu d'occurrences fournies par les corpus, il est difficile, sinon impossible, de déterminer, surtout pour ce qui est de la langue orale, dans quelle mesure le mouvement qui a conduit à cette création a concerné de nombreux groupes de locuteurs. En tout état de cause, la durée de cette expression n'a guère été longue. Même si ce tour est peut-être un « tic » de langage propre à un certain milieu socioculturel, ce qui expliquerait en partie sa disparition, on soulignera le caractère peu intégré, peu fonctionnel, par rapport à l'ensemble du système, de cette création. A une époque antérieure, le figement de *est-ce que*, qui peut être comparé à celui de *d'où vient*, dans la mesure où il s'agit également d'une construction interrogative mettant en jeu une forme verbale, correspondait à une tendance forte à la généralisation de la séquence SVX comme séquence non marquée et permettait également la création d'une famille complète de marqueurs (*qu'est-ce que*, *où est-ce que*, *quand est-ce que*, etc.) remplissant la même fonctionnalité. La réanalyse et le figement de *d'où vient* apparaissent en revanche beaucoup moins motivés par l'équilibre du système à la période concernée, cette nouvelle forme n'apportant aucun gain évident par rapport à la famille, bien intégrée, des mots interrogatifs, qu'il s'agisse des formes simples ou des formes renforcées par *est-ce que*. A l'intérieur de ce sous-système, un adverbe comme *pourquoi* ne présente pas de points de faiblesse qui justifieraient son élimination. D'un point de vue strictement linguistique, l'aspect marginal de l'expression *d'où vient* — seule forme, parmi les mots interrogatifs, faisant intervenir dans son figement un élément verbal — ne pouvait que conduire à son déclin. Il semble donc difficile d'établir une équivalence systématique entre figement et maintien d'un élément dans le système. Ceci n'a en fait rien de surprenant, dans la mesure où le figement a justement pour résultat une lexicalisation qui place l'unité concernée au même rang que les autres unités simples et la rend ainsi soumise aux mêmes facteurs de changement.

3.3. Les principaux figements dans le système du français

Dans cette dernière partie, nous esquisserons un tableau des figements dus à la grammaticalisation tels qu'ils sont survenus tout au long de l'histoire du français. Sans prétendre à une précision qui exigerait que soient menées à bien de nombreuses études qui restent encore à réaliser, nous essayerons de donner des indications chronologiques sur ces changements, dont certains remontent aux origines du français, alors que d'autres sont encore en cours actuellement. On constatera que la quasi-totalité des catégories morphosyntaxiques se trouve concernée, soit comme point de départ, soit comme point d'arrivée.

Les figements qui affectent le système verbal sont de trois types. Il est tout d'abord possible d'isoler les cas d'agglutination, dans lesquels le figement se traduit par des faits de suffixation ou de préfixation. Cette situation extrême est illustrée d'une part par la création du morphème de futur à partir de la combinaison de

l'infinitif et du présent du verbe *avoir* (*parler -ai = j'ai à parler*), mouvement qui est déjà amorcé en latin tardif et qui a dû s'opérer dans la phase romane primitive. Il faut d'autre part citer l'évolution qui a attribué à des formes relevant de la catégorie adverbiale et / ou prépositionnelle le statut de préverbes ; des formes comme *entre*, *sur*, *contre* ne sont devenues que progressivement des préfixes verbaux dans *entrevoir*, *survenir*, *contredire*, etc. Un autre figement, qui ne va pas jusqu'à l'agglutination, est celui qui accompagne la formation d'auxiliaires à partir de verbes pleins. Si les auxiliaires d'aspect *être* et *avoir* sont le résultat d'un mouvement entamé dès le latin tardif, il n'en va pas de même pour les autres formes, dont la création, et donc le figement, s'étendent sur une longue période, de l'ancien français au français classique selon les cas. On notera que cette catégorie est une des plus instables, de nombreuses formes, qui étaient apparemment bien implantées, cessant d'être employées sans que l'on puisse voir très nettement les raisons de cette disparition. Nous citerons par exemple le cas du verbe *penser*, qui, suivi d'un infinitif, développe une valeur aspectuelle correspondant au sens de *faillir*, *ne pas arriver jusqu'à sa réalisation* (cf. Fournier, 1998). La réanalyse conduit à la généralisation de cet emploi dans des contextes autres que le contexte de départ, avec, par exemple, la présence d'un sujet non animé, comme dans :

16 — la maison a pensé brûler (Mme de Sévigné)

Le mouvement de grammaticalisation et le figement qui en découle semblent ainsi pleinement réalisés ; il n'en reste pas moins que cet auxiliaire, concurrencé par un verbe comme *faillir*, ne réussit pas à se maintenir dans le système et disparaît à l'époque classique.

Dans le système nominal, deux catégories présentent quelques exemples d'un figement dû à la grammaticalisation : les déterminants et les pronoms. Il en est ainsi d'une forme comme *quelque*, provenant de la réunion de deux éléments séparés à l'origine dans une séquence *quel N que*, avec le sens : *quel N que ce soit*. La réanalyse et le figement en forme de déterminant nominal s'accompagnent, en moyen français, du changement sémantique qui conduit de la valeur non spécifique (*un N quel qu'il soit*) à la valeur spécifique indéfinie (*un N*). Il faudrait également citer le figement, à la même époque, de *chacun* et de *quelqu'un*, ainsi que le développement, tout au long de l'histoire du français, d'expressions constituées à partir d'un élément nominal et de la préposition *de*, qui fonctionnent comme déterminants quantitatifs, comme *une foule de*, *un tas de*, le plus ancien de ces figements étant celui de *beaucoup de* (cf. Marchello Nizia, 1997 ; 2006), alors que cette formation continue à être productive avec des grammaticalisations récentes comme par exemple celle de l'expression *un max de*.

Les cas de figement que l'on peut relever dans la grande famille, dont on a souvent souligné l'aspect hétéroclite, des unités considérées comme des adverbes ont pour origine, dans la grande majorité des occurrences, des syntagmes prépositionnels à fonction circonstancielle. Si l'on excepte les adverbes en *-ment*, et quelques combinaisons marginales qui mettent en jeu des formes verbales, comme *peut-être* ou *est-ce que*, on se trouve en présence de syntagmes figés comme : *en effet*, *de prime abord*, *à tout hasard*, *par bonheur*, qui ne remplissent pas les mêmes fonctions dans la structure de l'énoncé, mais qui sont habituellement classés parmi les adverbiaux, ne serait-ce que parce qu'ils peuvent commuter avec des adverbes simples. Cette catégorie est d'ailleurs également peu homogène du point de vue du figement. Si certaines expressions apparaissent comme entièrement lexicalisées,

ce qui se traduit parfois au niveau graphique — sans qu'il y ait une réelle cohérence — par l'unification en un seul mot (*pourtant ; surtout*) ou par l'emploi du trait d'union (*peut-être, c'est-à-dire*), d'autres en revanche, ont vu ou voient encore leur structure interne moins contrainte

Les deux catégories des prépositions et des conjonctions, dont la fonction est de marquer des relations de dépendance, offrent de très nombreux exemples de figements, le mouvement général consistant à former des locutions contenant les formes simples que sont *que, de* et *à* ou des formes de relatif ; ces unités de base, qui sont le marqueur du rapport de subordination, se combinant avec des éléments appartenant à des catégories assez variées. Ainsi, en ce qui concerne les conjonctions, peut-on relever des unités de nature nominale : *du moment que, à condition que, dans la mesure où, au cas où*, mais également des formes relevant de la catégorie des adverbes ou des prépositions : *avant que, sans que, alors que*, ou encore de la catégorie des participes : *vu que, supposé que, pendant que, étant donné que*. Il en va de même pour les prépositions, qui présentent bon nombre de figements de type N + *de / à* : *à côté de, face à, en raison de*, et, moins fréquemment, des figements mettant en jeu des éléments adjectivaux ou adverbiaux comme *loin de* ou *près de*.

Pour ces deux dernières catégories, le système semble atteindre sa stabilité et sa complétude au début de l'époque classique, avec la répartition des formes en *ce que* et des formes en *que* d'une part, avec la distribution plus claire des adverbes et des prépositions d'autre part. Il convient de remarquer que de nouvelles créations, d'une façon marginale sans doute, ne sont cependant pas impossibles : le figement de *dans la mesure où* comme locution conjonctive peut être daté de la fin du XIX^e siècle et la grammaticalisation de l'expression *dû à* comme préposition marquant la causalité semble être actuellement en cours.

Le cadre de la grammaticalisation, avec les concepts de réanalyse et d'analogie qui lui sont associés, apparaît comme particulièrement pertinent et riche pour l'approche diachronique des faits de figement. Il permet, entre autres points positifs, de mieux cerner les mécanismes qui conduisent, pour une expression donnée, à la modification de certaines de ses propriétés, et de justifier le figement d'une manière fonctionnelle. La formation d'une locution et sa lexicalisation ne sont pas seulement considérées comme le résultat d'une routine, d'une fréquence élevée de l'utilisation de l'expression, mais comme une conséquence nécessaire due au changement de niveau qui caractérise la grammaticalisation. Le passage d'une catégorie à une autre, d'une catégorie majeure à une catégorie mineure par exemple, s'accompagne ainsi d'une modification, que l'on pourrait qualifier d'« orientée », des propriétés spécifiques à la catégorie de départ. Les faits d'invariabilité, de défektivité, de fixation de position, qui vont de pair avec le figement, ne sont alors que les conséquences logiques d'un type de changement qui se réalise dans des directions définies par les tendances générales de l'évolution de la langue.

Bibliographie

- BAUER, B. (1995), *The Emergence and Development of SVO Patterning in Latin and French*, Oxford, Oxford University Press.
- BLINKENBERG, A. (1960), *Le problème de la transitivité en français moderne : essai syntacto-sémantique*, Copenhague, Coll. Historisk-filosofiske Meddelelser.
- BYBEE, J. L. & SLOBIN, D. I. (1982), « Why small children cannot change language on their own : suggestions from the English past tense », in A. Ahlqvist, éd., *Papers from the Fifth International Conference on Historical Linguistics*, Amsterdam, John Benjamins, 29-38.
- DE SMET, H. (2008), « Functional motivations in the development of nominal and verbal gerunds in Middle and Early Modern English », *Journal of English Language and Linguistics*, 12, 55-102.
- (2009), « Analysing reanalysis », *Lingua*, 119, 1728-1755.
- FOURNIER, N. (1998), *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- GIVON, T. (1979), « From discourse to syntax : Grammar as a processing strategy », in T. Givon, éd., *Discourse and syntax* [Syntax and Semantics, 12] New York, Academic Press, 81-112.
- HARRIS, A. & L. CAMPBELL (1995), *Historical Syntax in cross linguistic perspective*, Cambridge UP.
- HASPELMATH, M. (1998), « Does grammaticalization need reanalysis ? », *Studies in Language*, 22, 315-351.
- JESPERSEN, O. (1976 [1922]), *Nature, évolution et origines du langage*, Paris, Payot.
- LANGACKER, R. (1977), « Syntactic Reanalysis », in C. Li, éd., *Mechanisms of Syntactic Change*, Austin, Univ. Texas Press, 57-139.
- LEHMANN, C. (2002), « New reflections on grammaticalization and lexicalization », in I. Wischer & G. Diewald, eds., *News Reflections on Grammaticalization*, Amsterdam, John Benjamins, 1-18.
- (2008), « Information structure and grammaticalization », in E. Seoane & M. J. Lopez-Couso, eds., *Theoretical and Empirical Issues in Grammaticalization*, Amsterdam, John Benjamins, 207-229.
- MARCHELLO-Nizia, C. (1997), *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Nathan.
- (2006), *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck.
- MEILLET, A. (1975 [1912]), « L'évolution des formes grammaticales », in *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, 130-148.
- TIMBERLAKE, A. (1977), « Reanalysis and Actualization in Syntactic Change », in C. Li, éd., 141-177.
- TRAUGOTT, E. C. (1982), « From propositional to textual and expressive meanings : some semantic-pragmatic aspects of grammaticalization », in W. P. Lehmann and Y. Malkiel (eds), *Perspectives on Historical Linguistics*, Amsterdam, John Benjamins, 245-271.
- (2011), « Grammaticalization and mechanisms of change », in H. Narrog & B. Heine, eds., *The Oxford Handbook of Grammaticalization*, Oxford, Oxford University Press, 19-30.
- WACKERNAGEL, J. (1926), *Vorlesungen über Syntax*, Basle, E. Birkhäuser.

DOMAINES LINGUISTIQUES

Sous la direction de FRANK NEVEU

Série *Formes discursives*, n°1

CLASSIQUES

GARNIER

Approches linguistiques des textes dramatiques

Jean-Paul Dufiet et André Petitjean

Cet ouvrage étudie différents aspects caractéristiques du langage dramatique, notamment le dialogisme dramatique et les variations langagières qui définissent et singularisent la parole des personnages. La dernière partie est consacrée aux problèmes de l'adaptation théâtrale de formes narratives.

N°1, 663 p., 15 x 22 cm

Broché, ISBN 978-2-8124-1322-3, 49 € - Relié, ISBN 978-2-8124-1323-0, 74 €

Classiques Garnier — 6, rue de la Sorbonne — 75005 Paris – France

contact@classiques-garnier.com

Fax : + 33 1 46 33 28 90

Commandez en ligne : www.classiques-garnier.com

RENCONTRES

Série *Théorie de la littérature*, n° 1,

dirigée par Andrea Del Lungo

CLASSIQUES

GARNIER

Liste et effet liste en littérature

Sous la direction de Sophie Milcent-Lawson,
Michelle Lecolle et Raymond Michel

Cet ouvrage renouvelle l'approche de la notion de liste. Grâce à la diversité des œuvres convoquées et à la variété des approches adoptées (stylistique, sémiotique, syntaxique, énonciative...), il révèle l'étonnante plasticité sémantique, esthétique et discursive d'une forme considérée à tort comme simple.

N°59, 628 p., 15 x 22 cm

Broché, ISBN 978-2-8124-0993-6, 59 € - Relié, ISBN 978-2-8124-0994-3, 68 €

Classiques Garnier — 6, rue de la Sorbonne — 75005 Paris – France

contact@classiques-garnier.com

Fax : + 33 1 46 33 28 90

Commandez en ligne : www.classiques-garnier.com